



SURCHARGE ? SURMENAGE ? SUR-HEURES ? SUR-DEADLINES ? SUR-PEURE DE PERDRE SON EMPLOI ?

« SI TU N'Y ARRIVES PAS, C'EST QUE TU N'ES PAS BIEN ORGANISÉ »

Douleurs, burn-out, stress... des termes qui ne sont pas si souvent évoqués, ou pas ouvertement ! Mais, de nos jours, nombreux sont ceux qui se tuent à la tâche et ce, jusqu'à l'épuisement total et parfois la rupture. Les longues heures de travail, les exigences élevées et les objectifs impossibles à atteindre entraînent de nombreux jours d'absence et des congés de maladie. Ne faudrait-il pas se poser une bonne question : quelle est vraiment la charge de travail ?

« JE N'EN PEUX PLUS, JE N'AI PLUS LA FORCE »

Les salariés sont surchargés. Surmenage, sur-heures, sur-travail, sur-deadlines, sur-peur de perdre son emploi, etc. Il y a aussi parfois quelque chose de malsain dans le fonctionnement de notre secteur et dans le management.

Oui, la mondialisation et la numérisation ont un prix élevé : plus de rapidité, plus de concurrence, plus de nouvelles tâches, plus de complexité. On ne sait pas si une prochaine réorganisation se trouve devant notre porte ? Pas le temps de terminer un projet que le prochain est déjà à l'ordre du jour, avec un délai intenable. Tout ceci ne permet aucune bouffée d'oxygène qui améliorerait pourtant la situation actuelle.

Beaucoup de collègues font des heures supplémentaires et certaines ne sont même pas déclarées... Et ils sont parfois jugés sur ce point.

TOUT PASSE PAR LA CONSIDÉRATION DU SALARIÉ !

La loyauté ne tient qu'à la rentabilité et l'accomplissement des objectifs. Ce sont les seules choses qui comptent. L'humain reste sur le carreau. Seul celui qui atteint, ou mieux, dépasse ses objectifs, peut rester, est promu et reçoit une augmentation de salaire.

UNE DISPONIBILITÉ PRESQUE 24 HEURES SUR 24



Il n'y a pas que la pression extérieure, il y a aussi la pression intérieure, qui a souvent beaucoup plus de poids. Nous nous définissons et définissons les autres parce que nous faisons professionnellement et à

quel point nous sommes bons dans ce domaine. Une pression énorme s'accumule. Tout arrive en même temps et cela ne s'arrête jamais. C'est le rythme qui engendre le stress : les nouveaux médias, comme les messages par chat, les vidéoconférences, utilisés massivement, provoquent ce rythme rapide. Chacun doit réagir en temps réel et à tout moment. Ce rythme excessif et cette disponibilité extrême augmentent, même à la maison.

***Qu'en est-il de l'harmonisation entre la vie privée et la vie professionnelle des salariés ?
Et du bien-être au travail ?***



hello.ogbl.lu
www.ogbl.lu

contact: contact.ogbl.lu
twitter: ogbl_luxembourg

instagram: @ogbl_luxembourg
facebook: OGBL Siderurgie

QU'EST-CE QUI NE VA PAS ?

La séparation entre le travail et la vie privée devient de plus en plus floue, surtout lorsque l'on recourt au télétravail. Ici aussi, les salariés bénéficient d'un « droit à la déconnexion » ainsi que d'un « accord en faveur de la conciliation entre vie professionnelle et vie privée ». Les appels et le flux d'e-mails, en particulier, en dehors des heures de travail, contribue fortement à une charge de travail en continu sans fin envisageable

Que dire également de la flexibilité à outrance, des rythmes de travail qui changent sans cesse ? La modification des plannings en dernière minute ? L'absence de vrais week-ends ? Autant de facteurs qui détériorent contribuent à détériorer les conditions de travail.

MAIS OÙ EN SOMMES-NOUS AUJOURD'HUI ? QUELLES ACTIONS PEUT-ON METTRE EN PLACE ?

Qu'en est-il des belles paroles qui se tiennent derrière les belles façades ? L'OGBL Sidérurgie est prêt à relever le défi pour rendre les emplois dans notre secteur plus humains. Le risque est énorme si rien n'est fait : les salariés chercheront autre part et ils trouveront ! Peut-être que ce mouvement est déjà en marche ? Les démissions qui ne font qu'augmenter ne seraient-elles pas un indicateur d'un grand problème ?

***N'attendez pas que la situation se détériore !
Vos délégués OGBL sont là pour vous assister
dans vos démarches !***

Aide aux salariés souffrants du stress au travail

Service (gratuit) Stressberodung de la Chambre des salariés (CSL)

Les salariés qui souffrent de stress au travail ont la possibilité de recourir à un service de consultation individuel, confidentiel et adapté aux besoins du salarié. Ce service est gratuit et le nombre de consultations est limité à cinq fois. Les consultations se font sur rendez-vous :

- stressberodung@csl.lu ou (+352) 27 494 – 222

Service de Santé au Travail les médecins et/ou l'assistante sociale d'ArcelorMittal :

- (+352) 5550 2111

Dénonciation des actes de harcèlement

Inspection du travail et de mines - Ligne directe Harcèlement

- harcèlement@itm.etat.lu ou (+352) 247-76103

Mobbing asbl (Association luxembourgeoise contre le harcèlement moral et stress au travail)

- mobbingasbl@mobbingasbl.lu ou (+352) 28 37 12 12

Service de Santé au Travail les médecins et/ou l'assistante sociale d'ArcelorMittal :

- (+352) 5550 2111

Ligne de lancement d'alerte d'ArcelorMittal (depuis un numéro) :

- (LU) 8008-5260, (DE) 0800-2007620, (BE) 0800-89-138, (FR) 0800-90-0203